

Dossier Numéro : 201500164 - N° Siret : 42057864300033

Ouvert le : 26/03/2015

Catégorie : SAS, société par actions simplifiée

Raison sociale : ECO-TRANSFORMATION

Adresse : PASSE DES VILLAS - ECOPOLE DE BELLEVUE - 33700 MERIGNAC

Coordonnées du siège social

SAS, société par actions simplifiée ECO TRANSFORMATION

2700 ROUTE DE PEYREHORADE - 40300 ST LON LES MINES

Du 18/03/2021

Objet : de succéder à SEOSSE ECO-TRANSFORMATION (avec reprise totale des activités)

Evénements liés à l'opération

*(documents attachés en gras et documents générés en italique)*

• **Réception de dossier**

Du 18/03/2021

[ø A-2-NTG4AWOZX-DICPE-doc-ADC-1-0.pdf du 07/02/2022](#)

[ø A-2-NTG4AWOZX-DICPE-doc-FRM-1-0.pdf du 07/02/2022](#)

[ø Contenu du mail envoyé au déclarant du 07/02/2022](#)

[ø Preuve de dépôt changement exploitant ECO TRANSFORMATION du 07/02/2022](#)

Liste des individus

• **Responsable commerciale Nord Nouvelle Aquitaine Ana DURQUETY**

ST LON LES MINES

• **site d'installation**

MERIGNAC

Tel fixe : 0558575914

Ancien siège social

Monsieur Bernard SEOSSE, président de l'entreprise SEOSSE ECO -  
TRANSFORMATION

- Route de Peyrehorade

40300 SAINT-LON LES MINES

Nouveau siège social

SAS, société par actions simplifiée ECO TRANSFORMATION

2700 ROUTE DE PEYREHORADE

40300 ST LON LES MINES

Du 18/03/2015 Au 18/03/2015

Objet : d'exploiter une plateforme de tri et de valorisation de bois

Descriptif technique de l'opération				
Code et libellé	Arrêté type	Km	Type	Quantité
1532-3, Bois ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets répondant à la définition de la biomasse et visés par la rubrique 2910-A, ne relevant pas de la rubrique 1531 (stockage de), à l'exception des établissements recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant : 3. Supérieur à 1 000 m <sup>3</sup> mais inférieur ou égal à 20 000 m <sup>3</sup> (D)			D	
2260 2. b) , Broyage, concassage, criblage, déchiquetage, ensilage, pulvérisation, trituration, granulation, nettoyage, tamisage, blutage, mélange, épluchage et décortication des substances végétales et de tous produits organiques naturels, y compris la fabrication d'aliments composés pour animaux, mais à l'exclusion des activités visées par les rubriques 2220, 2221, 2225, 2226. Autres installations que celles visées au 1 : La puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 100 kW mais inférieure ou égale à 500 kW (D)				
2714 2, Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois à l'exclusion des activités visées aux rubriques 2710 et 2711. Le volume susceptible d'être présent dans l'installation étant supérieur ou égal à 100 m <sup>3</sup> mais inférieur à 1 000 m <sup>3</sup> (D)				
2791-2*, Installation de traitement de déchets non dangereux à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2720, 2760, 2771, 2780, 2781 et 2782. La quantité de déchets traités étant inférieure à 10 t/j (DC)				

## Evénements liés à l'opération

*(documents attachés en gras et documents générés en italique)*

- **Réception du dossier**  
Du 18/03/2015 Au 18/03/2015
- **Récépissé déclaration DDTM**  
Du 27/03/2015 Au 27/03/2015